

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

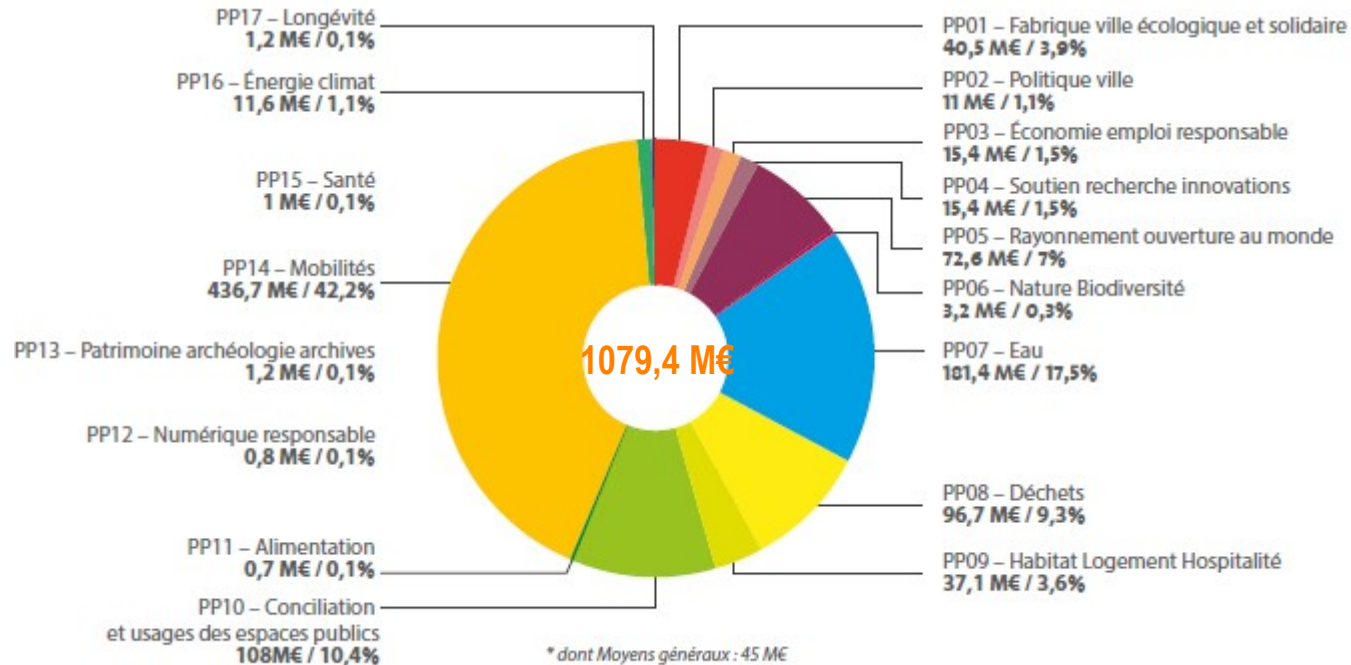
Conseil Métropolitain du 27 juin 2025

Direction des Finances

- Le CA 2024 est conforme à notre stratégie financière. La situation globale est bonne, même si les frais financiers progressent logiquement.
- L'épargne nette dégagée tous budgets, à 133,9 M€ finance près de 30% des investissements globaux, mais se tasse.
- L'avancée des projets du mandat, avec un niveau inédit de dépenses d'investissement à 455 M€ (+29,6 M€) réalisés sur tous les budgets en 2024 (+7%), soit un niveau considérable à 660€/habitant (après 621,5€ en 2023), conformément à la PPI.
- Un réendettement de 128,9 M€ en 2024, conforme à la stratégie financière définie en début de mandat, avec une capacité de désendettement de 5 ans au CA 2024 (4 ans en 2023).
- Un Fonds de roulement global en hausse, après une réduction en 2023 dans un contexte de taux d'intérêts très élevés, correspondant à environ 20,5 jours de dépenses totales (tous budgets consolidés).

CA 2024 : les politiques publiques – Tous budgets

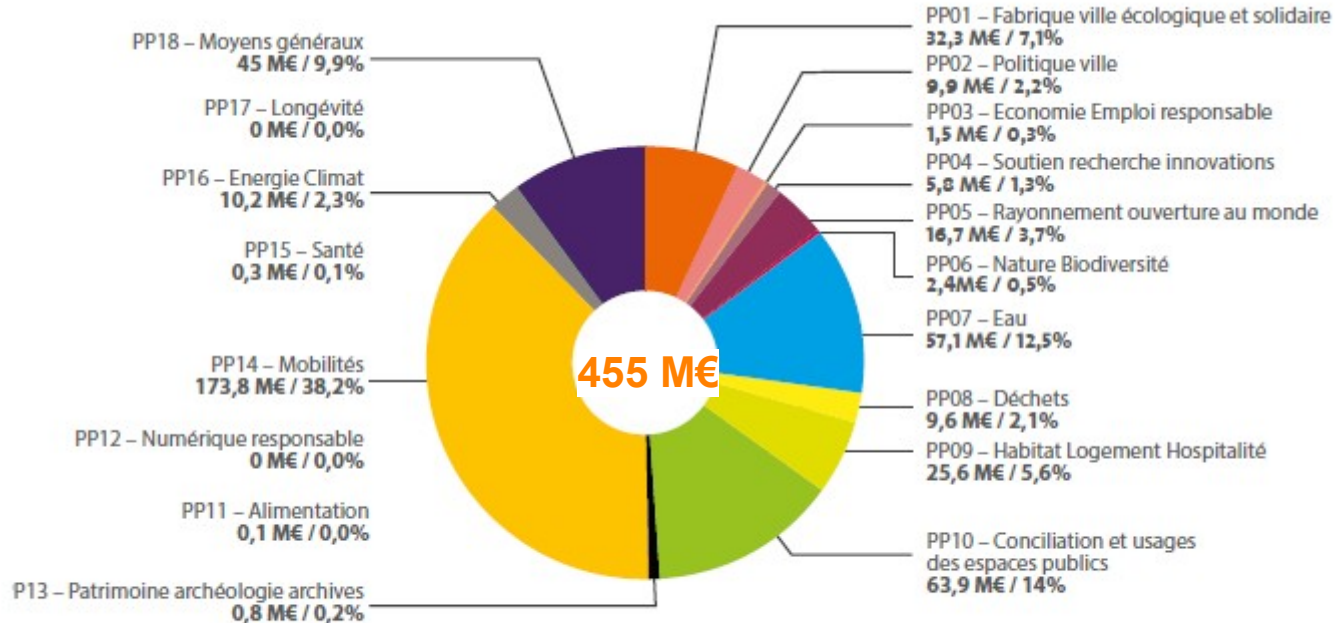
1079,4 M€ en 2024 (tous budgets)



Les dépenses directement affectées aux politiques publiques s'élèvent à 1079,4 M€ hors ressources humaines, moyens de fonctionnement des services, gestion de la dette

CA 2024 : l'investissement – Tous budgets

455 M€ en 2024 (tous budgets)



(*) hors remboursement du capital de la dette pour 105,2 M€

455 M€ d'investissements réalisés sur le territoire métropolitain (24 communes) (soit 42% des dépenses de politiques publiques) dont les 2/3 pour les mobilités, les espaces publics et l'eau-assainissement.

CA 2024 : les politiques publiques – Tous budgets

Les Mobilités restent en 2024 le premier poste de dépenses de la Métropole (42%), à 436,7 M€ (dont 173,8 M€ d'investissements).

Outre la contribution de la Métropole à la SEMITAN (223,9 M€), pour 153 millions de voyages effectués en 2024, cette enveloppe recouvre de nombreux investissements, pour les transports collectifs (139,2 M€) avec les travaux du nouveau centre technique d'exploitation (Cetex) sur le site de Babinière (48,4 M€), l'achat de nouveaux bus (2,4 M€) et tramways (56,4 M€), la rénovation de la ligne 2 de tram entre place du Cirque et Motte Rouge (7,1 M€) et le développement des futures lignes L6/L7 et L8 pour 3,4 M€.

La Métropole a investi dans ses parc-relais (4,4 M€) et la création de parkings (2,2 M€), pour améliorer l'accessibilité ferroviaire avec 3,4 M€ pour le transfert de la gare Nantes État au Grand Blottereau, et routière avec 6,4 M€ (Porte de Gesvres), en faveur des modes doux (14,8 M€ pour les axes structurants vélo, les stationnements vélos, l'achat du parking vélos Gare Sud), pour l'aménagement de pontons et l'entretien des ports de plaisance (0,8 M€).

La politique de l'Eau est le deuxième poste de dépenses de la Métropole (17,5%), avec 181,4 M€ (dont 57,1 M€ d'investissements), pour l'extension et le renouvellement des canalisations de distribution (15,3 M€), la modernisation de l'Usine de l'eau (3,2 M€), la réhabilitation des réseaux et l'amélioration des ouvrages de traitement, l'extension des réseaux d'assainissement (31,6 M€) et les réseaux d'eau pluviale (3,2 M€).

CA 2024 : les politiques publiques – Tous budgets

Les Espaces publics : 108 M€ (dont 63,9 M€ d'investissements) soit 10,4% des dépenses, dont :

- la propreté urbaine (4,2 M€),
- l'entretien courant des voiries (4,7 M€) et ouvrages d'art (0,8 M€),
- l'éclairage public (5,6 M€), visant des économies d'énergie avec un objectif 100 % de LED en 2026
- le Centre de Supervision Urbain (0,4 M€ en fonctionnement et 4,5 M€ d'investissements),
- les travaux de proximité (3,2 M€) et d'entretien-grosses réparations de la voirie communautaire (12,9 M€), et des aménagements de voirie dans les 24 communes au titre des contrats territoriaux (18,9 M€)

La Fabrique de la ville écologique et solidaire : 40,5 M€ (dont 32,3 M€ d'investissements) et la Politique de la Ville : 11 M€ (dont 9,9 M€ d'investissements), soit 5% des dépenses d'intervention de la Métropole, avec :

- **les participations versées dans les ZAC** et Conventions Publiques d'Aménagement (CPA) pour l'aménagement du territoire sur l'Île de Nantes (6,75 M€), le Bas Chantenay (7,9 M€), Pirmil Les Isles (6 M€)...
- **Les ZAC Habitat** ont été poursuivies à Doulon Gohards (3 M€), Mellinet (1,4 M€), La Minais à Sainte Luce sur Loire (0,9 M€) et Pontreau Pilotière à Mauves sur Loire (0,6 M€).
- **Le pacte de solidarité entre les communes**, dont le fonds de solidarité « 1% pour les personnes sans abri » a représenté 2,1 M€ en fonctionnement et 1,6 M€ en investissement (0,6 M€ pour Rezé, 0,5 M€ pour Orvault, 0,4 M€ pour Bouguenais...), le fonds de concours aux communes pour les équipements intercommunaux avec la cuisine centrale du Sud-Loire pour 0,6 M€, **soit un total (investissement et fonctionnement) au-delà de 4,3 M€.**
- **L'investissement dans les projets de renouvellement urbain des Quartiers Politique de la Ville (QPV)** atteint 9,9 M€ en 2024, dont 4,7 M€ pour Bellevue, 2,4 M€ pour Nantes-Nord, 0,9 M€ pour Les Dervallières, 0,7 M€ pour Bottière Pin Sec, et 0,6 M€ pour Rezé Château, et le fonctionnement pour les études de projets de renouvellement urbain... des QPV atteint 1,1 M€.

CA 2024 : les politiques publiques – Tous budgets

Le Rayonnement du territoire et l'ouverture au monde : 72,6 M€ (dont 16,7 M€ d'investissements) constitue également une priorité (7 % des dépenses).

La politique sportive recouvre l'accompagnement des clubs et athlètes de haut-niveau (5,65 M€), l'accueil de grands événements sportifs d'importance internationale comme les matchs de football féminin et masculin des Jeux Olympiques 2024 (6,5 M€), la gestion des équipements sportifs métropolitains (2,05 M€) dont la patinoire (1,7 M€). L'investissement s'est traduit par des aménagements du stade de la Beaujoire pour l'accueil des matchs de football des JO (3,3 M€) et les travaux d'aménagement sur les sites d'entraînement pour les JO (0,9 M€), les études pour la construction de la piscine métropolitaine et de la piscine du sud-ouest.

Le développement touristique et culturel, avec les DSP du Voyage à Nantes (10,6 M€) et des Machines (3,2 M€), les Musées pour 2,2 M€ (Musée d'Arts, d'Histoire naturelle, Jules Verne et Planétarium), le Château et son musée d'histoire (8,9 M€), le fonctionnement d'Angers-Nantes Opéra (5,4 M€) et de l'ONPL (1,86 M€), de la Cité des Congrès (4,15 M€), l'accueil de grands événements métropolitains (1,25 M€) comme Royal de Luxe, les Biennales du spectacle, le festival Scopitone et la Folle Journée...

L'investissement s'est traduit dans la construction du futur musée Jules Verne au bâtiment CAP 44 (3,7 M€), des études pour la restructuration du Muséum (0,6 M€), les dépenses d'amélioration d'équipements culturels (1 M€ pour les musées, le Château, le Zénith et le Mémorial de l'esclavage) et les travaux de rénovation de la Cité des Congrès (4,3 M€).

CA 2024 : les politiques publiques – Tous budgets

Le soutien en faveur de l'Habitat, du Logement et de l'Hospitalité (3,6% des dépenses) : **37,1 M€ (dont 25,6 M€ d'investissements)**, pour la construction de logements sociaux (7,5 M€), la réhabilitation et adaptation du parc social (3,5 M€), les aides à Nantes Métropole Habitat (NMH) dans le cadre de sa convention d'objectifs (2,7 M€), les aides à la pierre déléguées par l'État (4,5 M€) et pour le Plan de relance du Logement sur nos communes.

Les travaux dans les aires d'accueil des Gens du Voyage ont généré 1,4 M€ et les aménagements de terrains pour les Roms 0,8 M€, le coût du fonctionnement des aires d'accueil des Gens du Voyage et grands rassemblements (2,4 M€), la résorption des bidonvilles (1,1 M€), le fonds de solidarité logement (FSL) et l'action Logement d'abord (5,2 M€), Mon Projet Rénov' (ménages, copropriétés et plateforme territoriale de rénovation énergétique) pour 1,8 M€.

La politique Économie et Emploi responsable : 1,5% des dépenses de la métropole avec **15,4 M€ (dont 1,5 M€ investis)**. Les actions recouvrent plusieurs missions pour 13 M€ : l'emploi et le développement des compétences, l'insertion, la formation des jeunes, les rencontres professionnelles, le soutien apporté à l'économie sociale et solidaire, la participation à Nantes-Saint Nazaire développement... L'investissement est maintenu avec le lancement de la création d'une ressourcerie métropolitaine et des participations et aménagements au titre des ZAC économiques (dont La Jalière Grand Val pour 0,7 M€).

La politique en faveur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : **15,4 M€ (1,5%)**, dont **5,8 M€ investis**, pour Nantes Université (0,9 M€), l'EBANSN (3,3 M€), Atlanpole (0,45 M€), Connect Talents (0,2 M€), le fonds innovation santé (0,4 M€), et le soutien en investissement en faveur de Campus Nantes (0,7 M€), l'École Centrale Nantes (0,2 M€), l'IRT Jules Verne (0,3 M€), l'Institut de cancérologie de l'Ouest (0,2 M€), le financement de projets phares comme la construction de la nouvelle faculté de médecine (1,7 M€) et de la BU Erdre (0,5 M€)...

CA 2024 : les politiques publiques – Tous budgets

Les domaines de **la protection de la Nature et Biodiversité (3,2 M€**, contre 2,6 M€ en 2023) et **la politique de gestion des Déchets (96,7 M€)**, qui concourent au traitement et au recyclage des déchets ainsi qu'à la promotion de l'économie circulaire : 9,6 % des dépenses de politique publique.

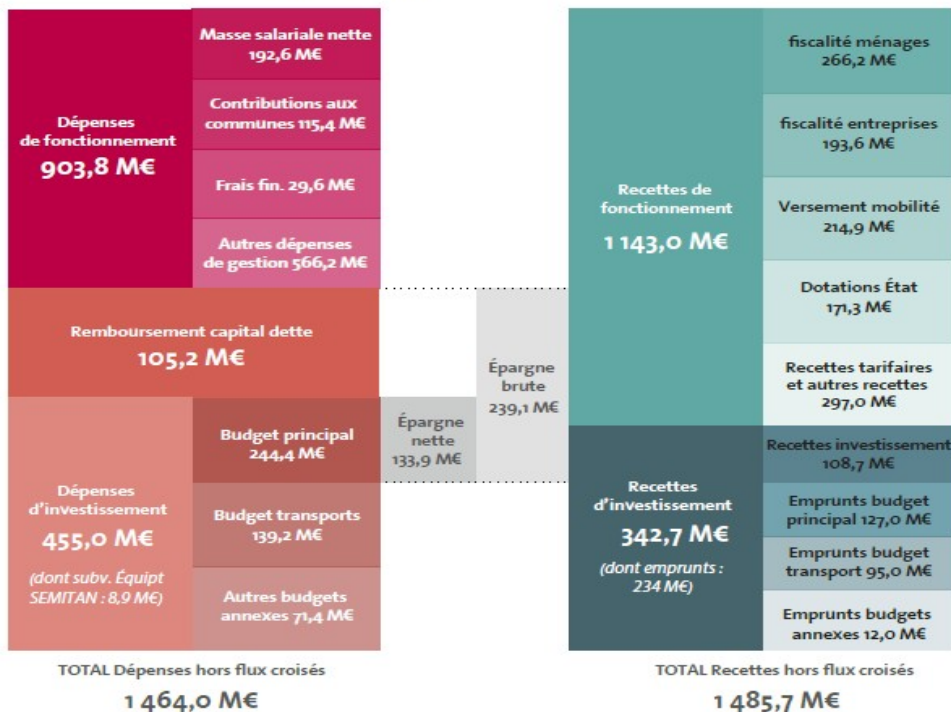
Les politiques liées à la santé, la longévité et l'alimentation : 2,9 M€ (contre 2,5 M€ en 2023) traduisent nos ambitions pour ces préoccupations de nos habitants.

La politique Énergie et Climat (11,6 M€) avec un soutien élevé à la rénovation énergétique des Bâtiments Basse Consommation (8,5 M€), par un subventionnement de 95% au premier acompte notamment des copropriétés.

La rénovation énergétique des bâtiments métropolitains (0,3 M€) a été poursuivie pour réduire les consommations d'énergie, le raccordement au réseau de chaleur, le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments métropolitains...

CA 2024 : 1,464 Milliard € de dépenses - Tous Budgets

(Retraités des flux croisés entre budgets*)



(*) les flux croisés entre le budget principal et les budgets annexes s'élèvent à 59,6 M€

Tous budgets confondus, les recettes de fonctionnement atteignent 1,14 milliard d'euros (+12,6 M€) et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 903,8 M€ (+35,6 M€ frais financiers inclus).

Les niveaux d'épargne restent conséquents avec 239,1 M€ d'épargne brute et 133,9 M€ d'épargne nette, finançant 29,4% des investissements réalisés en 2024.

CA 2024 : la rétrospective – Tous budgets

TOUS BUDGETS (en M€)	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes réelles de fonctionnement	1001,2	970,6	1011,0	1069,2	1130,4	1143,0
Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)	738,2	729,3	764,5	807,9	844,3	874,3
Épargne de gestion	263,0	241,2	246,5	261,3	286,0	268,7
Taux épargne de gestion	26,2%	24,9%	24,4%	24,4%	25,3%	23,5%
Frais financiers	12,2	10,9	10,5	11,6	23,9	29,6
Épargne brute	250,8	230,3	236,1	249,7	262,1	239,1
Taux épargne brute	25%	23,7%	23,3%	23,4%	23,1%	20,9%
Remboursement en capital de la dette	83,5	79,2	84,3	96,9	109,4	105,2
Épargne nette	167,3	151,1	151,7	152,8	152,8	133,9
Taux épargne nette	16,7%	15,6%	15%	14,3%	13,5%	11,7%
Recettes d'investissement (hors emprunt)	99,4	124,8	84,4	91,9	89,7	108,7
Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	384,6	435,6	372,3	366,2	425,3	455,0
Besoin de financement	117,9	159,7	136,1	121,6	182,9	212,3
Taux d'autofinancement	43,5%	34,7%	40,7%	41,7%	35,9%	29,4%
Encours de dette au 31 décembre	823,5	908	949,3	1035,1	1061,2	1190,1
<i>Emprunts réalisés</i>	<i>135,5</i>	<i>163,6</i>	<i>125,7</i>	<i>165,6</i>	<i>129,2</i>	<i>234,0</i>
Capacité de désendettement au 31/12/n	3,3 ans	3,9 ans	4 ans	4,1 ans	4 ans	5 ans
<i>flux croisés entre budgets :</i>	<i>471</i>	<i>807</i>	<i>65,9</i>	<i>52,0</i>	<i>541</i>	<i>596</i>

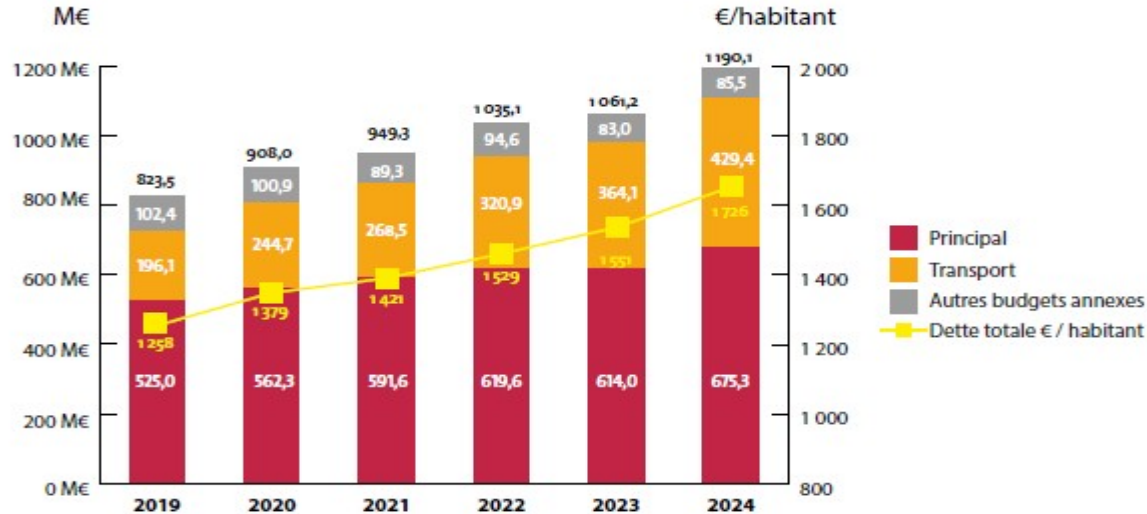
* en solde net de la mutualisation

Tous budgets, une progression des recettes de fonctionnement de +1,12% (+12,6 M€), avec une baisse de fraction compensatoire de TVA encaissée de près de 8 M€ (compensation CVAE et TH), et des dépenses (hors frais financiers) de +3,54% (+29,9 M€)

CA 2024 : la dette – Tous budgets

L'encours de dette s'élève à 1190,1 M€ fin 2024 (+128,9 M€)
soit 1726€/hab. (tous budgets)

* hors PAF

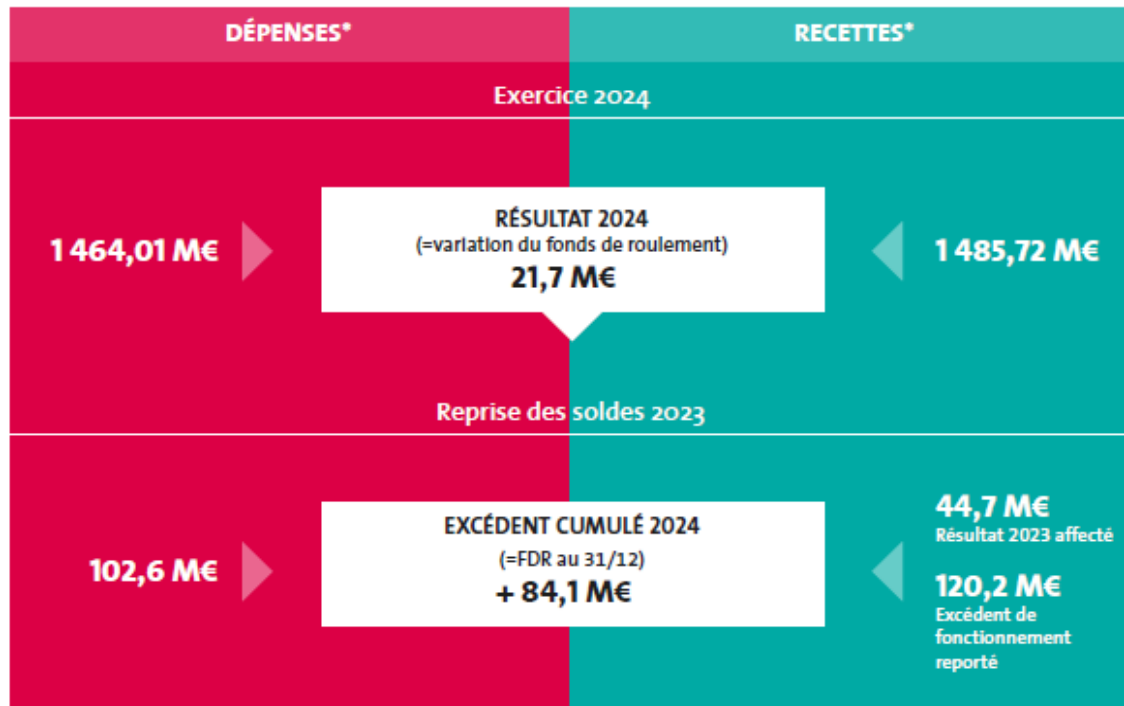


La capacité de désendettement de 5 ans (tous budgets) fin 2024 reste très satisfaisante.

Le taux moyen atteint 2,59% (contre 2,63% en 2023). La dette est saine, diversifiée et sécurisée : classée 100% sans risque, et répartie à 59,75% à taux fixe et 40,25% à taux variables.

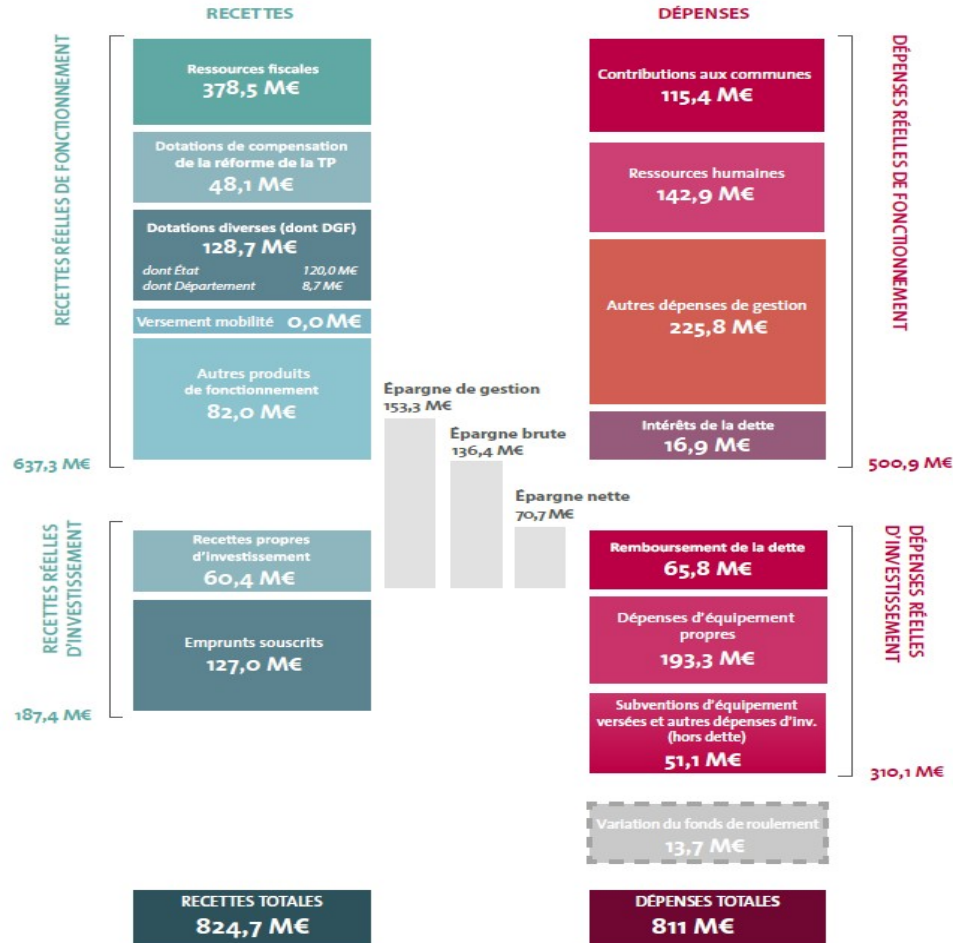
CA 2024 : la détermination des résultats – Tous budgets

Tous budgets confondus, le fonds de roulement (excédents cumulés) est de 84,1 M€ contre 62,4 M€ en 2023. Il correspond à 20,5 jours de dépenses totales (16 jours en 2023).



(*) les dépenses et les recettes sont retraitées des flux croisés (59,6 M€) entre le budget principal et les budgets annexes.

Les grandes masses du CA 2024



La constitution de l'épargne au CA 2024

En M€	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	586,3	593,3	606,2	601,5	626,3	637,3
Dépenses réelles de gestion (hors frais financiers)	406,4	443,2	430,5	434,2	462,6	484,0
Épargne de gestion	179,8	150,2	175,7	167,3	163,7	153,3
<i>Taux d'épargne de gestion</i>	<i>30,7 %</i>	<i>25,3 %</i>	<i>29%</i>	<i>27,8%</i>	<i>26,1%</i>	<i>24,0%</i>
Charges financières	7,2	7,2	7	7,8	14,2	16,9
Capacité d'autofinancement brute	172,6	143	168,7	159,5	149,5	136,4
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>29,4 %</i>	<i>24,1 %</i>	<i>27,8 %</i>	<i>26,5%</i>	<i>23,9%</i>	<i>21,4%</i>
Remboursement des emprunts	59,4	52,7	55,8	63,1	71,0	65,8
Capacité d'autofinancement nette	113,2	90,2	112,9	96,4	78,5	70,7
<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>19,3 %</i>	<i>15,2 %</i>	<i>18,6 %</i>	<i>16,0%</i>	<i>12,5%</i>	<i>11,1%</i>

➤ **Un effet ciseau en 2024 : +1,75% pour les RRF (+11 M€) et +5% (+24,1 M€) pour les DRF (frais financiers inclus)** sachant que près de 8 M€ de recettes de remplacement de la CVAE et de la TH (fractions compensatoires de TVA) ont été retirées entre la notification prévisionnelle de mars 2024 et celle définitive reçue en mars 2025 (baisse de la TVA nationale qui devait garantir la compensation de la CVAE et de la TH).

➤ **Les niveaux d'épargne baissent :**

- **8,8% pour l'épargne brute (-13,1 M€)** : avec une faible progression des produits fiscaux (+4,5 M€, +1,2%) et une stabilisation des autres recettes d'exploitation, et des dépenses de gestion qui progressent de 4,6 % (+21,4 M€) et des frais financiers qui augmentent de +2,7 M€ (du fait du contexte financier international et la poursuite du niveau élevé des taux sur 2024)

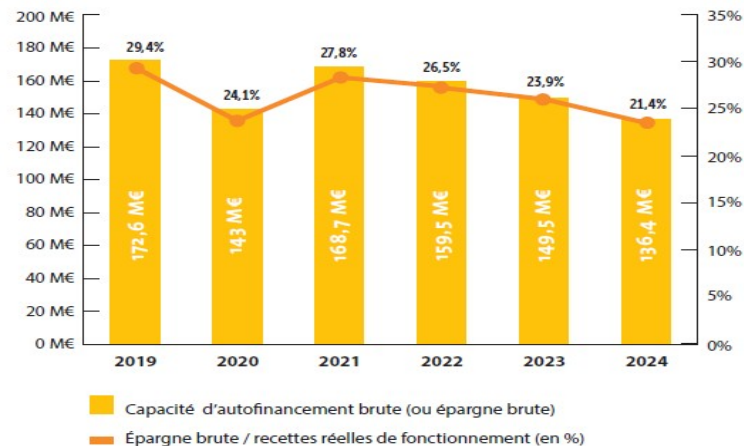
- **10% pour l'épargne nette (-7,8 M€)** : avec la baisse imprévue des recettes de compensation et la hausse de l'annuité.

L'évolution des épargnes au CA 2024

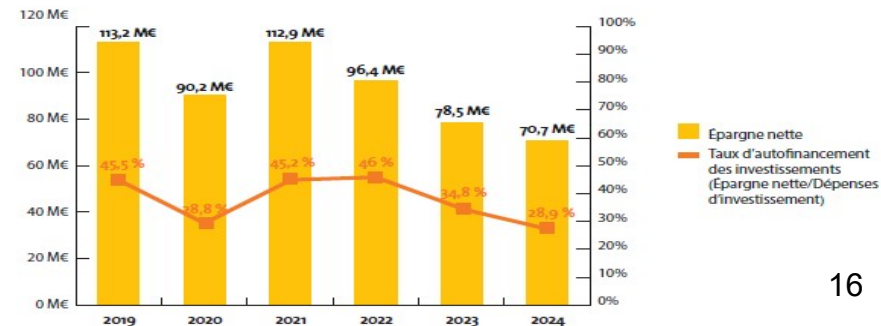
- L'épargne brute, à 136,4 M€ (149,5 M€ en 2023), représente 21,4% des RRF (23,9% en 2023)
Elle reste d'un niveau satisfaisant.

- Les dépenses d'investissement (244,4 M€) sont financées à 28,9% par l'épargne nette (70,7 M€) en 2024 (34,8% en 2023)

Évolution de la capacité d'autofinancement (ou épargne brute)



Le poids de l'épargne nette dans le financement des investissements



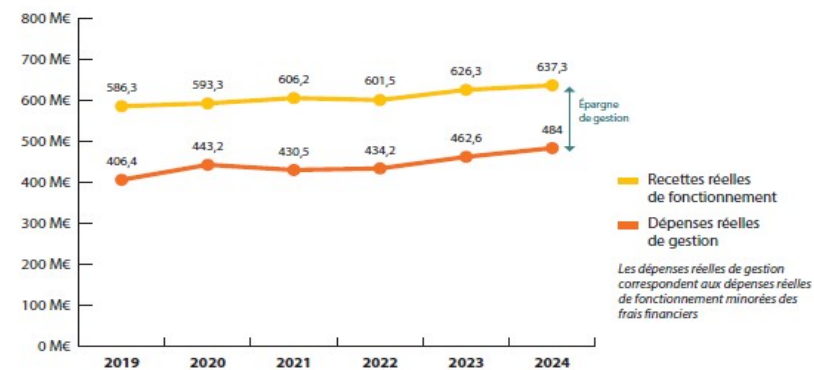
L'évolution des recettes et dépenses de fonctionnement au CA 2024

➤ **Les recettes augmentent de 1,8% seulement (+11 M€) :**
 les produits fiscaux (378,5 M€) progressent de 1,2%, les dotations/compensations État sont maintenues (+0,3%), et les autres recettes d'exploitation s'accroissent (+8%)

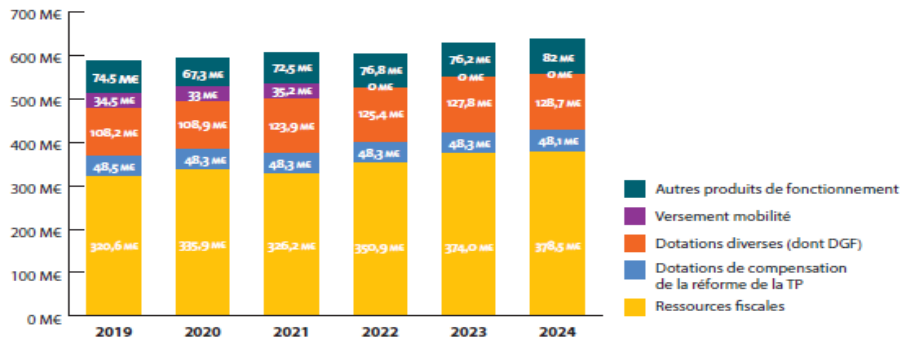
➤ **Les dépenses de gestion progressent de 21,4 M€ (+4,6%),**
 +10 M€ sur la RH, +13,3 M€ sur les autres charges courantes.

Les taux de réalisation atteignent 96,1% des crédits inscrits lors du BP 2024

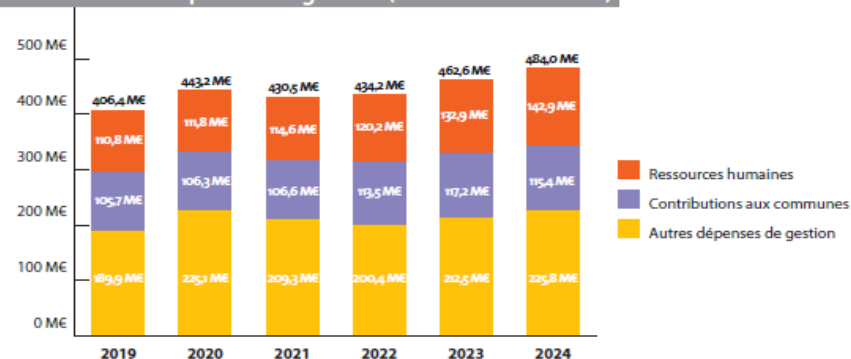
Évolution des recettes de fonctionnement et des dépenses de gestion



Évolution des recettes réelles de fonctionnement



L'évolution des dépenses de gestion (hors frais financiers)



Les recettes de fonctionnement : 637,3 M€ (+1,8%)

➤ **Les recettes fiscales en légère hausse : 378,5 M€**
(+4,5 M€, +1,2%) malgré les diminutions de fractions de TVA perçues par rapport à celles notifiées en début d'année 2024

- fiscalité économique (51,2%) : +4,3 M€, +2,3%
 - CFE : +4,5 M€, +4,8% (bases locaux industriels : +3,9%)
 - fraction compensatoire de CVAE : -0,1 M€, -0,1%
- fiscalité ménages (48,8%) : +0,2 M€
 - TH et fraction TVA : -0,03 M€, -0,03%
 - TF : +2,6 M€, +4,2% (revalorisation des bases +3,9%)
 - effet bases : 3,9% revalorisation LFI
 - légère baisse de la fraction TVA perçue en remplacement de la TH (-0,03 M€)

alors qu'était attendue une recette « dynamique »

➤ **Les dotations et compensations État : 168,05 M€**

(+0,5 M€, +0,3%)

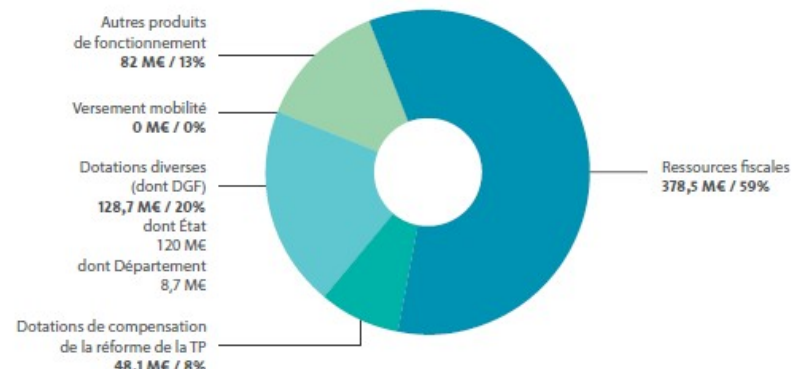
- DGF : 90,3 M€ (-0,76 M€, -0,8%)
- compensations économiques : 22,5 M€ (+0,5 M€, +2,25%)
- compensations ménages : 3,3 M€ (+0,2 M€)
- FNGIR et DCRTP : 48,1 M€ (-0,2 M€ sur la DCRTP)
- FCTVA fonctionnement : 0,71 M€ (+0,07 M€)

➤ **La dotation Département : 8,7 M€** (+0,1 M€) (transferts)

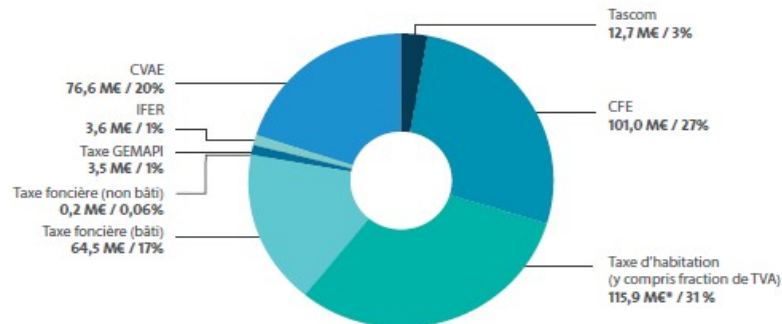
➤ **Les autres recettes : 76,2 M€** (+5,8 M€, +7,6%)

dont +0,4 M€ (+10%) sur la taxe de séjour

La structure des recettes de fonctionnement en 2024 (637,3 M€)



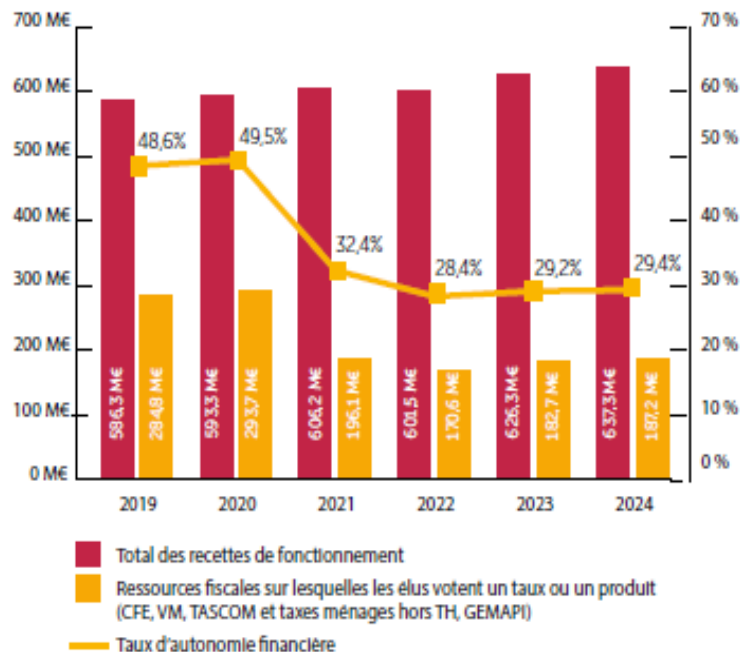
La structure des ressources fiscales en 2024 (378,5 M€)



*En raison de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (seule perdure la taxe d'habitation sur les résidences secondaires), la Métropole a reçu une fraction de TVA nationale qui s'élève à 110,7 M€ en 2024. Cette fraction de TVA est intégrée au montant de la taxe d'habitation présenté ci-dessus.

- Chute de l'autonomie financière, à 29,4%, baisse de 3 points depuis 2021 (contre 49,5 % en 2020)

Évolution de l'autonomie financière de Nantes Métropole



Les dépenses de gestion : 484,0 M€

La structure des dépenses de gestion (hors frais financiers) en 2024 (484,0 M€)

➤ Ces dépenses progressent de 4,6% (+21,4 M€)

(coût élevé de l'énergie, inflation des achats et prestations de services, mesures nationales et locales RH)

➤ La solidarité territoriale : 115,4 M€, soit 23,8% des dépenses de gestion

- AC : 77 M€, -3,3%, -2,6 M€ (nouveaux transferts équipements culturels nantais à la métropole en 2024 : dont ONPL et Graslin)

- DSC : +2%, +0,8 M€ (soit 55,7€ par hab.)

- fonds de concours : 5,4 M€ (+0,9 M€, +18,5 %) dont le fonds Piscines : 2,7 M€

➤ Les autres charges impactées par l'inflation et le coût de l'énergie : 225,8 M€ (+13,3 M€, +6,25%), soit 46,7% des dépenses de gestion

- DSP : 30,3 M€ (+2,7 M€, +9,9%)

- contributions obligatoires : 39,1 M€ (+3,3 M€, +9,1%) dont +4,8% pour le SDIS (26 M€)

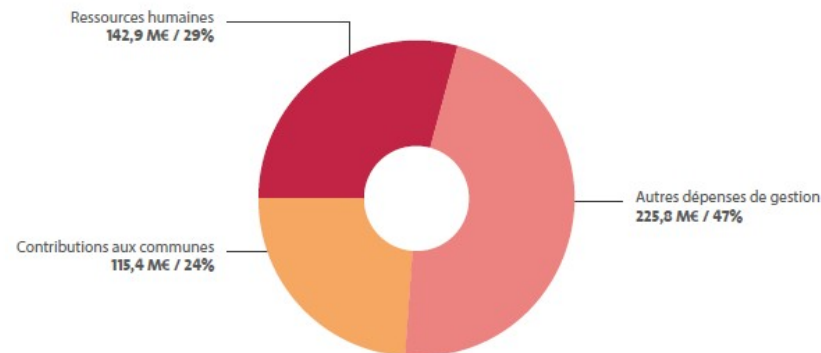
- subventions : 36,6 M€ (hors communes) dont 29,3 M€ pour les associations (+0,65 M€, +1,9%)

- politiques métropolitaines : 47 M€ (+3,6 M€, +8,3%)

- moyens des services : 28 M€ (-0,1 M€, -0,1%)

- charges de structures patrimoniales : 31 M€ (+0,5 M€, +1,6%)

- autres charges financières : 5,6 M€ (dont FPIC : 2,1 M€)



➤ Les charges de personnel : 142,9 M€ en dépenses nettes (+10 M€, +7,4%), soit 29,5% des dépenses de gestion

- GVT, revalorisations grilles et hausses SMIC (+2,8 M€)

- hausse du point d'indice de 1,5 % en année pleine (+1,1 M€)

- réforme comptable des titres restaurants : +2,6 M€ (compensée par une recette équivalente) et hausse valeur TR : +0,8 M€

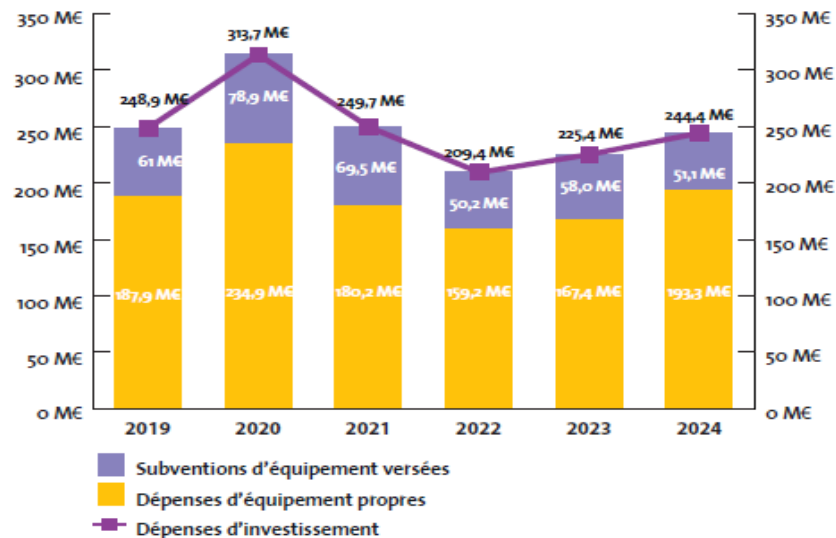
- adaptations du service public aux habitants : (+5 M€) (secteurs de la santé, propreté...)

L'investissement réalisé au CA 2024

➤ L'investissement total s'élève à 244,4 M€ (+19 M€ par rapport à 2023)

➤ Les taux de réalisation atteignent 73% des CP prévus après DM (75% en 2023) et 73,8% des crédits inscrits lors du BP 2024 (71,5% en 2023)

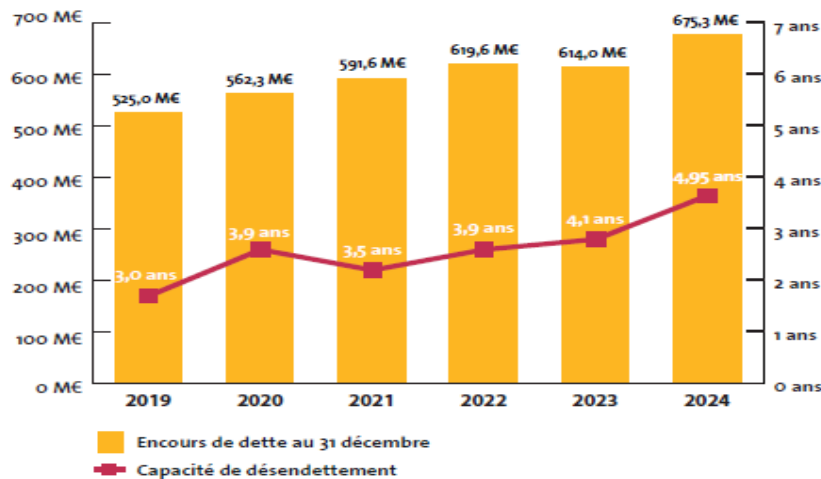
Évolution des dépenses d'investissement et de leurs composantes



Le budget principal

**675 M€ de dette du budget principal au CA 2024 (56,7% de la dette totale)
et la capacité de désendettement reste bonne**

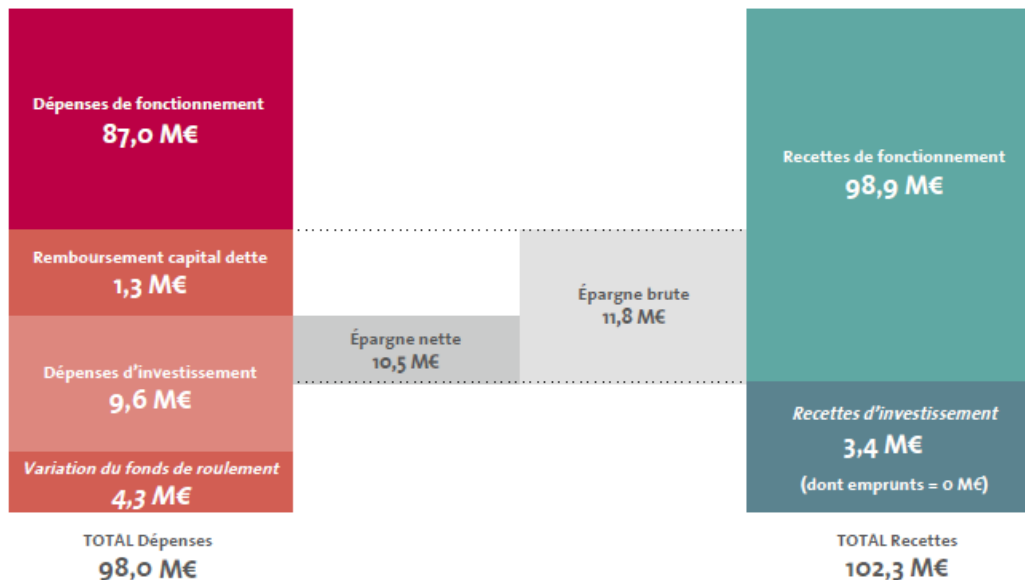
L'encours de dette et la capacité de désendettement



- L'encours de dette a progressé au 31/12/2024 (+61,3 M€), avec 127 M€ empruntés et 65,8 M€ remboursés
- La capacité de désendettement du budget principal est de 4,95 ans (4,1 ans fin 2023)
- Le Fonds de roulement fin 2024 atteint 31,3 M€ (soit 13,9 jours de dépenses totales), contre 17,6 M€ et 8,3 jours en 2023

Le budget des déchets (SPA)

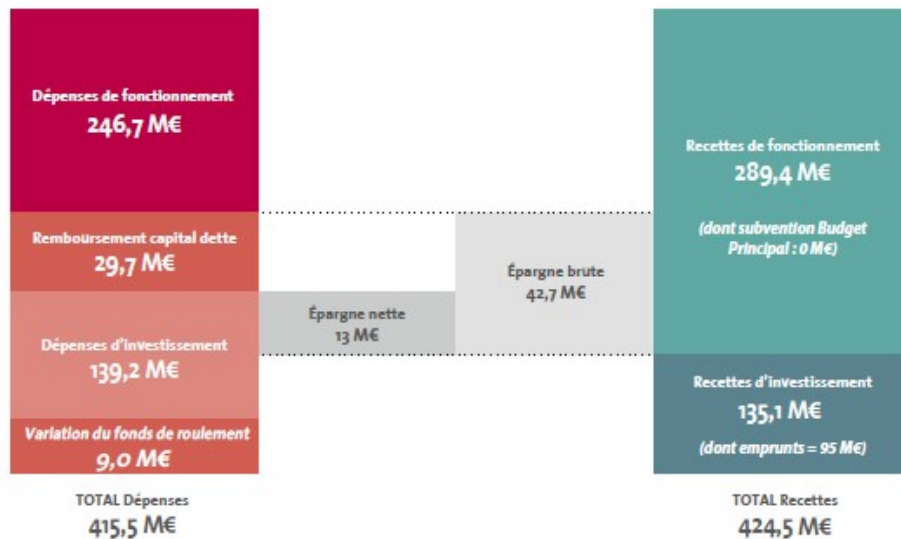
**98 M€ de dépenses totales (7% du budget global)
dont 9,6 M€ d'investissements réalisés en 2024**



- Des recettes de fonctionnement en augmentation de 2,9%, à 98,9 M€. Le taux de TEOM est de 7,95% inchangé depuis 2022.
- Des dépenses de fonctionnement stabilisées à 87 M€
- Les investissements réalisés s'élèvent à 9,6 M€ (61% de taux de réalisation), contre 8,5 M€ en 2023
- Des niveaux d'épargne en hausse : 11,8 M€ d'épargne brute (11,9% des recettes, contre 9,3% en 2023) et 10,5 M€ d'épargne nette (7,6 M€ en 2023)
- pas d'emprunt mobilisé en 2024

Le budget des transports collectifs (SPIC)

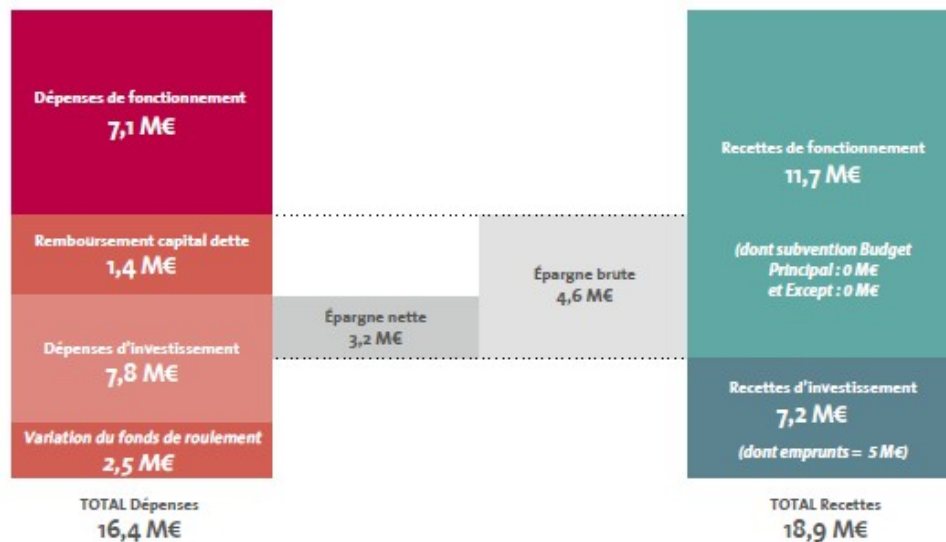
415,5 M€ de dépenses totales (28% du budget global)
dont 139,2 M€ d'investissements réalisés en 2024 (+10 M€)
incluant 8,9 M€ de subventions d'équipement à la SEMITAN



- Des recettes de fonctionnement de 289,4 M€, +2,7% (+7,6 M€), dont Versement Mobilité passé de 203 M€ à 214 M€, et une évolution des recettes tarifaires voyageurs (63,15 M€) de +4,35 M€ (+7,4%), auxquelles s'ajoutent des recettes exceptionnelles État de 6,3 M€ (soutien aux AOM face à la crise énergétique)
- Des dépenses de fonctionnement de 246,7 M€ (+4,4%), avec un forfait de charges passant de 216,8 M€ à 223,9 M€ (+3,3%)
- Une épargne nette de 13 M€ (-5,8 M€, -31%), avec l'accroissement des remboursements d'emprunts (+ 2,9 M€)
- Des investissements très soutenus : 139,2 M€ (soit +7,6% // CA 2023), réalisés à 84,5%
- Conséquence du fort investissement, une dette qui s'accroît : 429,4 M€ (+65,3 M€), avec 95 M€ mobilisés, et une CDD de 10,1 ans fin 2024 (8 ans fin 2023)

Le budget du stationnement

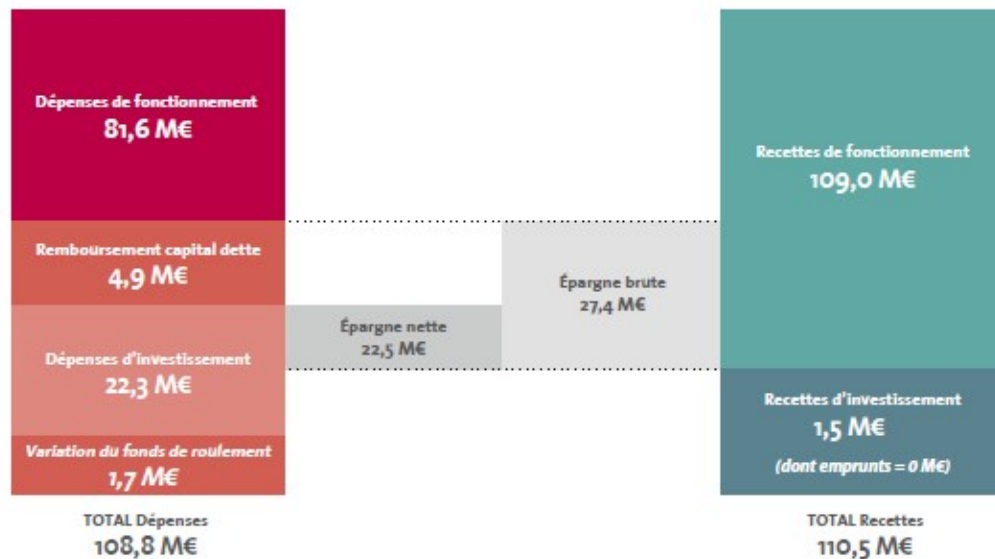
**16,4 M€ de dépenses totales (1,1% du budget global)
dont 7,8 M€ d'investissements réalisés en 2024**



- Des recettes (11,7 M€) en baisse (-1,4 M€, -11%), avec la poursuite de la baisse de fréquentation
- Des dépenses de fonctionnement de 7,1 M€ (+0,6 M€, +8,5% // à 2023)
- Des investissements de 7,8 M€ (réalisés à 50%)
- Des niveaux d'épargne en baisse de 2 M€ : à 4,6 M€ d'épargne brute et 3,2 M€ d'épargne nette
- Une CDD de 4,3 ans, avec un nouvel emprunt de 5 M€ en 2024

Le budget de l'eau

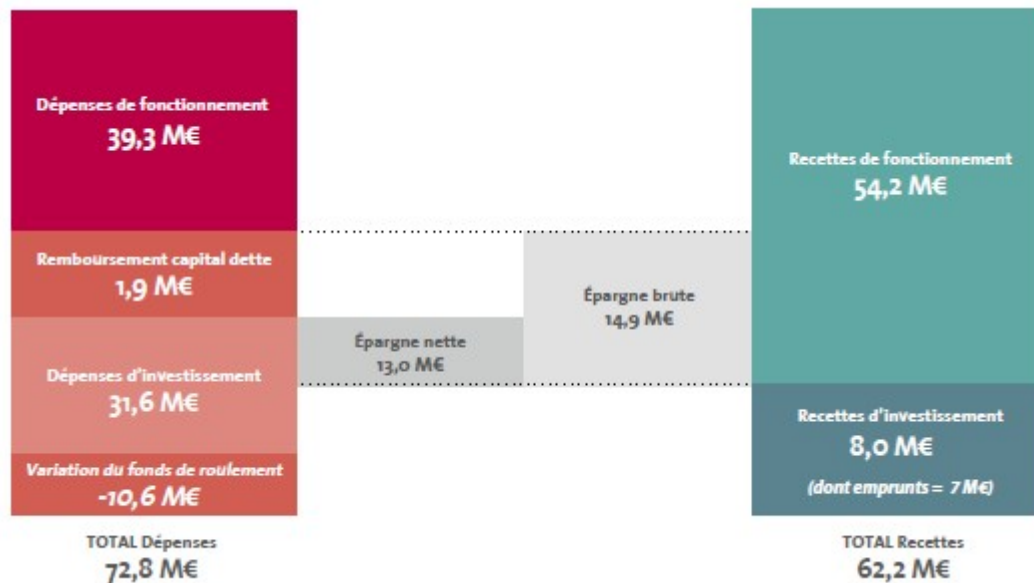
**108,8 M€ de dépenses totales (7,5% du budget global)
dont 22,3 M€ d'investissements réalisés en 2024**



- Des recettes (109 M€) en progression de 4,2% (+4,5 M€) , 2^e année de la tarification incitative : avec baisse des abonnements et hausse du prix du m³ d'eau (visant une limitation des consommations)
- Des dépenses de fonctionnement (81,6 M€) qui diminuent de 1,1 M€ (-1,4%) avec de moindres achats d'eau externes
- Des investissements (22,3 M€) réalisés à 71,3%
- Une dette de 49,2 M€ (sans emprunt en 2024) et une CDD de 1,8 an

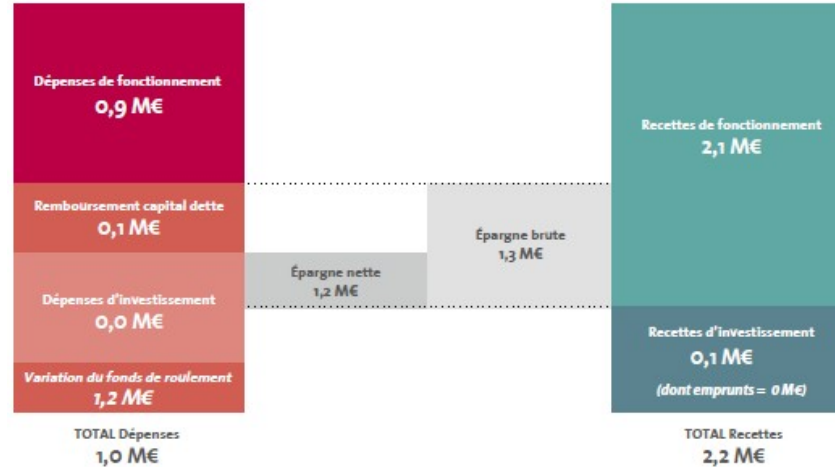
Le budget de l'assainissement

**72,8 M€ de dépenses totales (5% du budget global)
dont 31,6 M€ d'investissements réalisés en 2024**



- Des recettes en baisse de 9%, à 54,2 M€ (-5,3 M€)
- Des dépenses de fonctionnement (39,3 M€) en progression (+6,9 M€, +21%)
- Des investissements soutenus (31,6 M€) et réalisés à 83,8 %
- Une dette de 10,7 M€ et une CDD de 0,7 an (un emprunt de 7 M€ mobilisé en 2024)

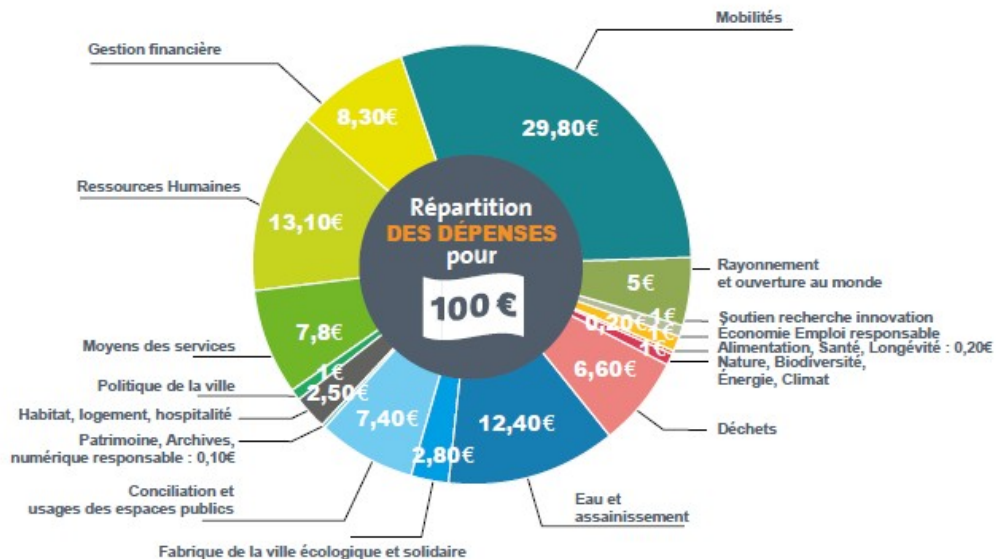
**1 M€ de dépenses totales dont
40 K€ d'investissements réalisés en 2024**



- Des recettes des loyers de 1,7 M€ et des recettes exceptionnelles de 0,4 M€
- Des dépenses de gestion (0,9 M€)
- Des investissements faibles (0,04 M€) et réalisés à 20%

Les dépenses et recettes pour 100€

Dépenses pour 100 euros



Recettes pour 100 euros

